

INDEX DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE 2024

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VERSAILLES GRAND PARC

La loi n°2023-623 du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique a instauré la mise en place d'un index égalité professionnelle, cet outil vise à calculer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans un organisme.

Conformément aux dispositions de l'article L. 132-9-3 du code général de la fonction publique, les régions, les départements, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 40 000 habitants gérant au moins 50 agents permanents publient désormais annuellement leur résultat en termes d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, sous la forme d'un index de l'égalité professionnelle, ainsi que les actions mises en œuvre pour supprimer, le cas échéant, les écarts constatés.

Cet index est calculé sur une base de 100 points répartis sur quatre indicateurs. Il est destiné à mesurer l'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les fonctionnaires et pour les contractuels, mais également l'écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes, ainsi que le nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations.

La note de l'index est calculée automatiquement sur la base des données sociales recueillies dans le cadre du Rapport Social Unique réalisé au titre de l'année N-1. :

INDEX 2024



Egalité professionnelle

COMMUNAUTE AGGLOMERATION VERSAILLES GRAND PARC

94/100

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

Contact :

dgcl-index@dgcl.gouv.fr

Score global		94/100
1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires		65/70
2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent		14/15
3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus / promouvables)		0/0
4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations		15/15